

Communiqué de presse
pour diffusion
immédiate



RAPPORT INÉDIT : L'INDUSTRIE DU CHANVRE ET DU CANNABIS PROCURENT MAINTENANT UN EMPLOI À 8 163 QUÉBÉCOIS ET CONTRIBUE À HAUTEUR DE 1,36 MILLIARD DE DOLLARS AU PIB DU QUÉBEC

Québec, le 15 juillet 2025 – AppEco, une firme spécialisée en analyse économique et stratégique, a publié un rapport inédit, mandaté par l'Association québécoise de l'industrie du chanvre et du cannabis (AQIC). Intitulée « Analyse économique de l'industrie du chanvre et du cannabis » et basée sur des données de 2024, notamment en provenance de Statistique Canada, cette étude présente un portrait détaillé et actualisé du secteur. Elle révèle son importance grandissante au sein de l'économie québécoise, tant en matière d'emplois créés et soutenus que de revenus pour les travailleurs et l'État québécois. Voici 3 éléments importants à retenir et les défis à relever pour atteindre le plein potentiel de l'industrie.

1- Des emplois de qualité en quantité!

En effet, comme le démontre le rapport, l'industrie a permis de soutenir environ 8 163 emplois en 2024 au Québec. Il est à noter que ce sont des emplois de qualité, avec une rémunération moyenne de 107 257 \$ par an.

2- Une contribution importante et vertueuse à l'économie québécoise, aux finances publiques et à la prévention en santé publique

Pour cette seule année, ce secteur en pleine croissance a également généré près de 1,36 milliard de dollars en retombées économiques sur le PIB québécois, incluant 450 millions de dollars en revenus publics nets aux gouvernements. Rappelons que les revenus de l'État générés par l'industrie sont utilisés à des fins vertueuses, ils alimentent notamment le Fonds de prévention et de recherche en matière de cannabis (FPRMC) destiné à la prévention des méfaits du cannabis et à la promotion de la santé en plus de soutenir la recherche sur les effets du cannabis sur la population et des soins curatifs en lien avec l'usage du cannabis.

3- Au-delà du cannabis récréatif, l'importance de la plante comme matière première d'une multitude de produits

L'industrie fournit en matière première une multitude de secteurs, et c'est là une chose encore méconnue. On retrouve ses produits dans les secteurs de l'alimentaire, du textile, des papiers et cartons, de la nutrition animale, des matériaux de construction et bien évidemment dans l'industrie pharmaceutique, avec d'un côté les médicaments et de l'autre les produits de bien-être.

Des obstacles à faire tomber pour réaliser le plein potentiel économique et en santé de l'industrie du chanvre et du cannabis

L'étude conclut également que « bien que les retombées économiques actuelles soient déjà notables, la réalisation du plein potentiel de l'industrie du chanvre industriel et du cannabis au Québec passera par une modernisation du cadre réglementaire, une meilleure équité fiscale, la reconnaissance du cannabis comme culture agricole, un renforcement de l'acceptabilité sociale et une stratégie de développement axée sur la diversification et l'innovation. »

Le président-directeur général de l'AQIC souligne quant à lui que « ce rapport confirme l'importance économique de notre industrie et son rôle essentiel dans la création d'emplois et de richesse au Québec. Grâce à la légalisation, ce sont 1,36 milliard [contribution de l'industrie au PIB en 2024] et 450 millions de dollars [revenus publics nets aux gouvernements en 2024] qui bénéficient maintenant aux Québécois plutôt qu'au marché illicite, avec des sommes réinvesties en recherche et en prévention, au profit de la santé publique. Cependant, ce n'est qu'une partie du potentiel du secteur. Avec l'aide des différents acteurs et notamment des législateurs, les retombées économiques pourraient être encore bien meilleures. Les exportations sur le marché international n'en sont qu'à leurs débuts mais ont tout de même atteint plus de 610 millions de dollars en 2024. Toutefois, de nombreux produits non intoxicants sont encore indisponibles au Québec et la filière chanvre est sous-développée. De plus, pour plusieurs raisons, le marché légal ne représente qu'environ 60 % du marché illégal. Comme à notre habitude, nous voulons aujourd'hui envoyer aux gouvernements du Québec et du Canada un message clair de notre volonté de travailler conjointement pour identifier les meilleures solutions et ainsi libérer tout le potentiel économique de notre industrie, au service de la croissance et de la prospérité de demain. »

Martin Caron, président général de l'Union des producteurs agricoles (UPA), abonde dans le même sens: « Depuis 2018, le cannabis s'est imposé comme une culture agricole à part entière au Québec. En 2024, avec 337 millions en recettes monétaires agricoles, elle se classe toujours au cinquième rang des cultures, derrière le maïs-grain, le soja, les produits de l'érable et les légumes cultivés en champs. C'est une réussite dont nous pouvons être fiers, car elle repose sur le savoir-faire des productrices et producteurs d'ici. Grâce à leur expertise, cette nouvelle filière offre des perspectives économiques intéressantes pour le Québec, avec des applications dans les écomatériaux, l'alimentation, et les produits pour animaux, contribuant aussi à une économie circulaire et durable. »

Pierre Emmanuel Paradis, économiste et président d'AppEco, affirme quant à lui: « L'analyse des données m'a permis de constater l'énorme potentiel économique, mais aussi d'innovation et

de développement durable de cette industrie. J'espère que les entreprises et les travailleurs qui la composent pourront bénéficier des ajustements nécessaires afin d'atteindre pleinement ce potentiel, particulièrement dans le domaine du chanvre industriel et du CBD. »

POUR CONSULTER LE RAPPORT COMPLET : aqic.ca

À propos d'AppEco

AppEco analyse stratégique est une firme de consultation spécialisée en analyse économique et stratégique. Sa mission est d'offrir des prestations utiles qui contribuent à la croissance et aux projets de ses clients. AppEco est reconnue pour son travail de première qualité, son emphase sur la communication, son respect du client et des normes établies, sa collaboration fréquente avec d'autres experts et ses justes prix. Dans tous ses mandats, AppEco cherche à conjuguer trois éléments fondamentaux de la consultation : le besoin des clients en information stratégique et utile, l'identification des données les plus pertinentes pour combler ce besoin, et l'expertise appropriée pour analyser, comprendre et communiquer l'information recherchée.

À propos de l'AQIC

Forte de plus de 100 entreprises membres, l'Association québécoise de l'industrie du chanvre et du cannabis est la porte-parole de l'industrie avec les gouvernements et les parties prenantes. Elle propose bon nombre d'avantages et d'outils exclusifs au Canada à ses membres afin de leur permettre de développer leurs affaires et de prospérer. Cela, tout en respectant le cadre réglementaire et en visant l'atteinte des objectifs de santé et de sécurité publiques de la légalisation du cannabis, soit la réduction des méfaits associés à la consommation par l'offre de produits de qualité soumis à de rigoureux contrôles et la redirection de l'achat de cannabis vers l'économie licite. Elle a aussi pour mission de démystifier le cannabis et le chanvre et de démontrer leur plein potentiel, que ce soit pour des utilisations récréatives, culinaires, environnementales ou industrielles, par exemple.

Pour de plus amples informations, consultez le site : aqic.ca.

Demandes médias et services aux membres

Caroline Shevlin
Coordonnatrice
Association québécoise de l'industrie du cannabis (AQIC)
Téléphone : 514 834-9233
Courriel : info@aqic.ca